

## COMMENT ACCEDER AU QUESTIONNAIRE

1- Lorsque un questionnaire STRIX est finalisé, il est diffusé par l'envoi d'un lien d'activation à l'adresse email du/des responsables LCB/FT de l'entité concernée. Il est donc essentiel de s'assurer que l'AMSF en a été dûment informé :

### Désignation du/des responsable(s) LBC/FT-C

Conformément à [l'article 27 de la Loi n°1.362](#) modifiée, les organismes et les personnes visés doivent désigner, en leur sein, une ou plusieurs personnes responsables de l'application de ladite loi et en communiquer l'identité au SICCFIN, au moyen du formulaire ci-après.



<https://amsf.mc/assujettis/mise-en-conformite/designation-du-des-responsable-s-lbc-ft-c>

2- Le courriel adressé invite à cliquer dans « Aller au portail ».

3- Il convient de remplir les champs email et mot de passe. En cas d'oubli, une procédure de réinitialisation de mot de passe est prévue.

4- Un code d'authentification à 6 chiffres est alors envoyé sur votre boîte email.

5- Ce code doit être saisi pour accéder au formulaire. Selon votre système, il peut arriver que la frappe clavier ne fonctionne pas pour saisir le code. En général, un copier/coller du code dans la zone de remplissage (puis la saisie de la touche d'entrée du clavier) suffit à régler le problème. Si le problème perdure, recommencer la procédure de connexion à partir d'un autre ordinateur peut constituer une solution.